RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00926
Numéro SIREN : 751 550 591
Nom ou dénomination : ABERS BIO ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 9604

Greffe du tribunal de commerce de Rennes : dépôt N°9604 en date du 22/07/2019

9604

SAS ABERS BIO ENERGIES
35520 LA MEZIERE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 868 682	1 583 838	3 284 844	3 563 575
	Installations techniques, matériel et outillage	3 088	1 064	2 024	2 641
	Autres immobilisations corporelles	32 000	32 000		5 190
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 903 770	1 616 902	3 286 868	3 571 407
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	10 080		10 080	15 499
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	459 100		459 100	416 251
	Autres créances	231 365		231 365	693 342
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	337 619		337 619	82 113
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	477		477	467
	Total III	1 038 642		1 038 642	1 207 671
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	32 315		32 315	37 103
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 974 727	1 616 902	4 357 825	4 816 181

DÉPÔT DU
22 JUIL. 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

SAS LANGA - GROUPE LANGA

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 000)	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	11 817	6 572
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	224 505	124 841
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	197 778	104 909
	Subventions d'investissement	880 399	982 005
	Provisions réglementées		
	Total I	1 659 499	1 563 327
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 769 544	2 159 782
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	540 329	886 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 531	128 443
	Dettes fiscales et sociales	114 921	77 997
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 698 325	3 252 854
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 357 825	4 816 181
	(1) Dont à moins d'un an	1 276 560	1 484 355

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 413 854		1 413 854	1 357 086	56 768	4.18
Production vendue de services	641 041		641 041	638 350	2 690	0.42
Chiffre d'affaires NET	2 054 895		2 054 895	1 995 437	59 458	2.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 800		1 800	
Autres produits			2	2	0	2.58
Total des Produits d'exploitation (I)			2 056 696	1 995 439	61 257	3.07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			985 507	958 358	27 149	2.83
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 418	9 455	14 873	157.31
Autres achats et charges externes *			388 431	497 280	108 849	21.89
Impôts, taxes et versements assimilés			37 666	34 358	3 308	9.63
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			312 471	315 566	3 095	0.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	1	1	102.65
Total des Charges d'exploitation (II)			1 729 496	1 796 109	66 613	3.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			327 201	199 330	127 871	64.15
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			2 720	1		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			1 339	673		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	10 886	5 425	5 461	100.68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 886	5 425	5 461	100.68
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	103 184	117 626	14 442-	12.28-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	103 184	117 626	14 442-	12.28-
2. Résultat financier (V-VI)	92 298-	112 201-	19 903	17.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	234 903	87 129	147 774	169.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 720	1	2 719	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 007	92 000	993-	1.08-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	93 727	92 001	1 726	1.88
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 339	673	666	98.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	52 598	27 093	25 505	94.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	53 937	27 766	26 171	94.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	39 790	64 235	24 445-	38.06-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	76 914	46 455	30 459	65.57
Total des produits (I+III+V+VII)	2 161 309	2 092 864	68 445	3.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 963 530	1 987 955	24 425-	1.23-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	197 778	104 909	92 870	88.52

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 357 824.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 054 894.74 Euros et dégageant un bénéfice de 197 778.45 Euros.

La société a pour activité l'investissement dans des chaufferies biomasses et la production d'énergie et d'électricité.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Il n'y a pas d'effectif salarié.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

Les associés d'un commun accord ont décidé de réduire le montant de la rémunération du Président Langa Biomasse Production à 10 000 DHT au titre de l'année 2018.

Lors de l'assemblée générale en date du 25/10/2018, la société a acté le changement de son président. A partir de cette date, le président de la société est la société LANGA SAS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais d'émission d'emprunt :
Les frais d'émission d'emprunt de 57 450 Euros ont été mis en charge à répartir avec un étalement sur la durée de l'amortissement des emprunts (12 ans).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	4 867 939		75 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 088		
Matériel de transport	32 000		
TOTAL	4 903 027		75 742
TOTAL GENERAL	4 903 027		75 742

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui		75 000	4 868 682	4 868 682
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088	3 088
Matériel de transport			32 000	32 000
TOTAL		75 000	4 903 770	4 903 770
TOTAL GENERAL		75 000	4 903 770	4 903 770

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	1 304 364	301 875	22 402	1 583 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	447	618		1 064
Matériel de transport	26 810	5 190		32 000
TOTAL	1 331 621	307 683	22 402	1 616 902
TOTAL GENERAL	1 331 621	307 683	22 402	1 616 902

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	301 875				
Instal.techniques matériel outillage indus.	618				
Matériel de transport	5 190				
TOTAL	307 683				
TOTAL GENERAL	307 683				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	37 103		4 787	32 315

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	459 100	459 100	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 555	26 555	
Divers état et autres collectivités publiques	204 810	204 810	
Charges constatées d'avance	477	477	
TOTAL	690 943	690 943	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 769 544	347 779	951 486	470 279
Fournisseurs et comptes rattachés	273 531	273 531		
Impôts sur les bénéfices	34 533	34 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	78 228	78 228		
Autres impôts taxes et assimilés	2 160	2 160		
Groupe et associés	540 329	540 329		
TOTAL	2 698 325	1 276 560	951 486	470 279
Emprunts remboursés en cours d'exercice	390 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	34 500			34 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La base d'amortissement de la chaufferie biomasse correspond à sa valeur d'acquisition diminuée de la valeur résiduelle.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Canalisations	Linéaire	15 ans
Chaufferie	Linéaire	15 ans
Frais étude	Linéaire	15 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	209 477
Autres créances	204 810
Total	414 287

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUBVENTION A RECEVOIR	204 810
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	209 477
Total	414 287

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 044
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 907
Dettes fiscales et sociales	2 160
Total	142 111

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	138 907
CVAE	2 160
INTERETS SUR EMPRUNTS	1 044
Total	142 111

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	477
Total	477

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FRAIS GENERAUX	477		
Total	477		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	32 315	8.33
Total	32 315	

Subventions d'équipement

Au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME, la société perçoit des acomptes complémentaires en fonction de sa production réelle. Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement de l'installation biomasse. Un montant de 91 007 Da ainsi été porté en produits exceptionnels en 2018.
Le versement du solde de la subvention, soit 204 810 D, enregistré en produits à recevoir, est conditionné au respect des conditions prévues dans la convention de financement et porte essentiellement sur les résultats de production thermique réels et la présentation d'un bilan des approvisionnements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Hypothèque en 1er rang à hauteur de 1 000 000 euros en principal , soit à hauteur de 500 000 D chacun pour chacun des prêteurs, sur le droit de superficie consenti par la SILL à la société ABERS BIO ENERGIES dans le cadre d'une convention de mise à dispositiondu terrain.
Cessions non notifiées:
- des créances dues au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME
- des créances dues au titres du contrat de fourniture de vapeur conclu avec la SILL
- des indémnités dues au titre des contrats d'approvisionnement en bois
Gage sur outillage et matériel d'équipements détenus par la SAS ABERS BIO ENERGIES pour montant de 1 274 250 D.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ENGIE	SA	2435285011	92400 COURBEVOIE

ABERS BIO ENERGIES

Société par actions simplifiée au capital de 345 000 €
Siège social : ZAC de CAP MALO – Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE
751 550 591 RCS RENNES

AFFECTATION DU RESULTAT
ADOPTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2019

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 -

DEUXIEME RESOLUTION

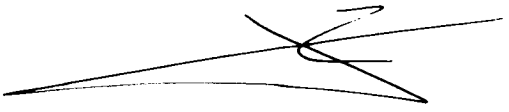
« L'Assemblée des associées décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'inscrit dans les comptes de la société pour un montant de 197 778 € comme suit :

- A la dotation de la réserve légale, la somme de ---------- 9 889 €
- Le solde en totalité au poste « Autres réserves » ---------- 187 889 €

L'Assemblée des associées prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices sociaux. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président



GREFFE

ABERS BIO ENERGIES

SAS AU CAPITAL DE 345 000 EUROS

AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
ZAC DE CAP MALO
35520 LE MEZIERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE DU 3 JUIN 2019

SARL CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes

Boulevard René Fily – B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

CABINET TANGUY

Boulevard St-Martin
BP 17336 • ST-MARTIN-DES-CHAMPS
29673 MORLAIX CEDEX

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
cab-tanguy@cabinet-tanguy.com

André TANGUY
Dominique HERRY
Experts Comptables et
Commissaires aux Comptes associés

Grégory ELY
Commissaire aux Comptes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAS ABERS BIO ENERGIES
Exercice clos le 31 décembre 2018
Assemblée Générale du 3 juin 2019

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ABERS BIO ENERGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre
de la Région de Rennes et membre de la Compagnie Régionale de Rennes
S.A.R.L. au capital de 600 000 € - 379 167 067 R.C.S. BREST - N° T.V.A. FR 61 379 167 067

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les rubriques « Subventions d'équipement » et « Evaluation des amortissements » de l'annexe aux comptes annuels relatives à la comptabilisation d'une subvention d'investissement et à la base d'amortissement de la chaufferie biomasse.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,
Le 16 mai 2019
Le Commissaire aux comptes,

SARL CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
Représentée par André TANGUY

LANGA
ENGIE

SAS ABERS BIO ENERGIES

ZAC CAP MALO
AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
35520 LA MEZIERE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	4 868 682	1 583 838	3 284 844	3 563 575
	Installations techniques, matériel et outillage	3 088	1 064	2 024	2 641
	Autres immobilisations corporelles	32 000	32 000		5 190
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total II	4 903 770	1 616 902	3 286 868	3 571 407
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	10 080		10 080	15 499
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	459 100		459 100	416 251
	Autres créances	231 365		231 365	693 342
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	337 619		337 619	82 113
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	477		477	467
	Total III	1 038 642		1 038 642	1 207 671
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	32 315		32 315	37 103
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 974 727	1 616 902	4 357 825	4 816 181

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 345 000)	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	11 817	6 572
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	224 505	124 841
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	197 778	104 909
	Subventions d'investissement	880 399	982 005
	Provisions réglementées		
	Total I	1 659 499	1 563 327
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 769 544	2 159 782
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	540 329	886 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 531	128 443
	Dettes fiscales et sociales	114 921	77 997
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 698 325	3 252 854
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 357 825	4 816 181
	(1) Dont à moins d'un an	1 276 560	1 484 355

SAS LANGA - GROUPE LANGA

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	1 413 854		1 413 854	1 357 086	56 768	4.18
Production vendue de services	641 041		641 041	638 350	2 690	0.42
Chiffre d'affaires NET	2 054 895		2 054 895	1 995 437	59 458	2.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 800		1 800	
Autres produits			2	2	0	2.58
Total des Produits d'exploitation (I)			2 056 696	1 995 439	61 257	3.07
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			985 507	958 358	27 149	2.83
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 418	9 455	14 873	157.31
Autres achats et charges externes *			388 431	497 280	108 849	21.89
Impôts, taxes et versements assimilés			37 666	34 358	3 308	9.63
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			312 471	315 566	3 095	0.98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	1	1	102.65
Total des Charges d'exploitation (II)			1 729 496	1 796 109	66 613	3.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			327 201	199 330	127 871	64.15
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 2 720 1
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 1 339 673

COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET TANGUY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	10 886	5 425	5 461	100.68
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 886	5 425	5 461	100.68
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	103 184	117 626	14 442-	12.28-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	103 184	117 626	14 442-	12.28-
2. Résultat financier (V-VI)	92 298-	112 201-	19 903	17.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	234 903	87 129	147 774	169.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 720	1	2 719	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	91 007	92 000	993-	1.08-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	93 727	92 001	1 726	1.88
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 339	673	666	98.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	52 598	27 093	25 505	94.14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	53 937	27 766	26 171	94.25
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	39 790	64 235	24 445-	38.06-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	76 914	46 455	30 459	65.57
Total des produits (I+III+V+VII)	2 161 309	2 092 864	68 445	3.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 963 530	1 987 955	24 425-	1.23-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	197 778	104 909	92 870	88.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 357 824.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 054 894.74 Euros et dégageant un bénéfice de 197 778.45 Euros.

La société a pour activité l'investissement dans des chaufferies biomasses et la production d'énergie et d'électricité.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Il n'y a pas d'effectif salarié.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :

Les associés d'un commun accord ont décidé de réduire le montant de la rémunération du Président Langa Biomasse Production à 10 000 Euros HT au titre de l'année 2018.

Lors de l'assemblée générale en date du 25/10/2018, la société a acté le changement de son président. A partir de cette date, le président de la société est la société LANGA SAS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMMISSAIRE CABINET TANGUY AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Frais d'émission d'emprunt :
Les frais d'émission d'emprunt de 57 450 Euros ont été mis en charge à répartir avec un étalement sur la durée de l'amortissement des emprunts (12 ans).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol d'autrui	4 867 939		75 742
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 088		
Matériel de transport	32 000		
TOTAL	4 903 027		75 742
TOTAL GENERAL	4 903 027		75 742

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol d'autrui		75 000	4 868 682	4 868 682
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 088	3 088
Matériel de transport			32 000	32 000
TOTAL		75 000	4 903 770	4 903 770
TOTAL GENERAL		75 000	4 903 770	4 903 770

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	1 304 364	301 875	22 402	1 583 838
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	447	618		1 064
Matériel de transport	26 810	5 190		32 000
TOTAL	1 331 621	307 683	22 402	1 616 902
TOTAL GENERAL	1 331 621	307 683	22 402	1 616 902

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	301 875				
Instal.techniques matériel outillage indus.	618				
Matériel de transport	5 190				
TOTAL	307 683				
TOTAL GENERAL	307 683				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	37 103		4 787	32 315

Etat des provisions

Néant

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	459 100	459 100	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 555	26 555	
Divers état et autres collectivités publiques	204 810	204 810	
Charges constatées d'avance	477	477	
TOTAL	690 943	690 943	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 769 544	347 779	951 486	470 279
Fournisseurs et comptes rattachés	273 531	273 531		
Impôts sur les bénéfices	34 533	34 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	78 228	78 228		
Autres impôts taxes et assimilés	2 160	2 160		
Groupe et associés	540 329	540 329		
TOTAL	2 698 325	1 276 560	951 486	470 279
Emprunts remboursés en cours d'exercice	390 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	34 500			34 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

La base d'amortissement de la chaufferie biomasse correspond à sa valeur d'acquisition diminuée de la valeur résiduelle.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Canalisations	Linéaire	15 ans
Chaufferie	Linéaire	15 ans
Frais étude	Linéaire	15 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	209 477
Autres créances	204 810
Total	414 287

Détail des produits à recevoir

	Montant
SUBVENTION A RECEVOIR	204 810
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	209 477
Total	414 287

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 044
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 907
Dettes fiscales et sociales	2 160
Total	142 111

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	138 907
CVAE	2 160
INTERETS SUR EMPRUNTS	1 044
Total	142 111

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	477
Total	477

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FRAIS GENERAUX	477		
Total	477		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	32 315	8.33
Total	32 315	

Subventions d'équipement

Au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME, la société perçoit des acomptes complémentaires en fonction de sa production réelle. Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement de l'installation biomasse. Un montant de 91 007 Euros a ainsi été porté en produits exceptionnels en 2018.
Le versement du solde de la subvention, soit 204 810 Euros, enregistré en produits à recevoir, est conditionné au respect des conditions prévues dans la convention de financement et porte essentiellement sur les résultats de production thermique réels et la présentation d'un bilan des approvisionnements.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Hypothèque en 1er rang à hauteur de 1 000 000 Euros en principal , soit à hauteur de 500 000 Euros chacun pour chacun des prêteurs, sur le droit de superficie consenti par la SILL à la société ABERS BIO ENERGIES dans le cadre d'une convention de mise à dispositiondu terrain.
Cessions non notifiées:
- des créances dues au titre de la convention de financement signée avec l'ADEME
- des créances dues au titres du contrat de fourniture de vapeur conclu avec la SILL
- des indémnités dues au titre des contrats d'approvisionnement en bois

Gage sur outillage et matériel d'équipements détenus par la SAS ABERS BIO ENERGIES pour montant de 1 274 250 Euros.

Engagements reçus

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ENGIE	SA	2435285011	92400 COURBEVOIE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET TANGUY